



Commune de TRIORS Procès-Verbal du conseil municipal du 27 février 2024 à 20h30

Dûment convoqué le 20 février 2024, le conseil municipal s'est tenu dans la salle des associations, sous la présidence de Pascal HANSBERQUE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers votants : 15

Présents :

Pascal HANSBERQUE, Maire

Michel BOUY, Anne-Laure COINDRE, Jean-Luc REYNAUD, Sébastien AVIT adjoints

Pascal MINODIER, Marie-Ange CHABERT, Nicole BOUY, Sébastien BOUTHERIN, Guy LEYDIER, Séverine LUYTON, Sébastien XERRI, Jean Marc COINDRE, Sonia CHABERT, Jonathan PEYRAUD, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Guy LEYDIER

Auxiliaire de séance : Séverine MACHON

Quorum : 8

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal.

1°) Conseil des Jeunes

2°) Délibérations :

- Compte administratif 2023.
- Affectation du résultat.
- Vote des taux des impôts directs locaux 2024.
- Reprise voirie Côté Parc.

3°) Points sur les travaux des commissions et groupes consultatifs.

4°) Questions diverses :

- Subventions aux associations
- Avis de la commune sur le projet de PLH de Valence Romans Agglo

Compte-rendu du Conseil du 27 février 2024

Tous présents

Présence de 4 jeunes du Conseil des Jeunes. 17 enfants de 9 à 15 ans ont été élus. Une première réunion s'est tenue le vendredi 16 février avec Sonia, Anne-Laure et Séverine. Les jeunes ont eu beaucoup d'idées !

Ils nous présentent 4 projets que le Conseil des Jeunes a retenu pour cette année :

- une séance de cinéma en plein air
- le nettoyage et la rénovation de l'arrêt de bus
- l'aménagement de la place du village avec plantations et bancs à rajouter
- l'ajout de poubelles au parc de jeux

Le PV du dernier Conseil est adopté à l'unanimité.

Délibérations :

Compte administratif 2023 :

Sébastien Avit nous présente le Compte administratif de 2023.

Pour ce qui est des résultats, on retient :

- 399 680,75 € de recettes de fonctionnement
- 271 009,28 € en dépenses de «
- 108 062,27 € de recettes d'investissement
- 160 104,87 € en dépenses d' «

À noter une subvention de la Région qui reste à verser (12 000 € env.). Il reste une épargne de 76 628,87 € disponible.

Le maire sort de la salle. Le 1^{er} adjoint fait procéder au vote. Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

Affectation du résultat :

Le maire propose d'affecter les résultats comme suit :

- 39 718 € pour les investissements
- 475 446,22€ en réserve de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

Vote des taux des impôts directs locaux pour 2024 :

Le maire propose de garder les mêmes taux, de ne pas les augmenter.

Adopté à l'unanimité.

Reprise voirie Côté Parc :

La délibération concernant la voirie Coté Parc est annulée.

Commissions :

Travaux

Le couvreur-zingueur a presque fini le changement des gouttières de la mairie, il a changé la poutre du préau de l'école, il est en cours de travail pour rénover les bords de toit de la salle polyvalente.

Quelle vitesse adopter dans le centre du village ? Est-ce qu'on laisse à 20 km/h comme maintenant ou est-ce qu'on passe à 30 km/h ? Comment assurer la sécurité dans le centre ? Comment faire respecter la vitesse maxi ? Petit débat, non tranché, au sein du Conseil.

Urbanisme

2 demandes préalables ont été validées.

Pour la ZA, la responsable des zones économiques à l'agglo est venue rencontrer le maire et Michel Bouy. 2 projets en cours, mais la commune regrette de ne pas avoir été consultée sur l'un d'eux.

CAS

Une réunion avec les membres des CAS et CCAS du G11 aura lieu en mars sur ce thème, pour faire le point sur les actions sociales.

SIVOS

Rencontre des élus avec les professeurs pour faire le point sur les travaux. Une convention a été signée pour que le SIVOS récupère le bureau de la mezzanine.

Effectifs de cette année : 47 enfants de Châtillon
9 « Triors
9 « Parnans
Effectifs prévus l'an prochain : 40 enfants de Châtillon
10 « Triors
13 « Parnans

Les inscriptions pour l'an prochain sont prévues les 30 avril et 3 mai.

Le vote du Compte Administratif 2023 sera le 6 mars, le vote du budget prévisionnel 2024 se fera plus tard, les maires seront consultés avant. Il sera présenté lors du prochain conseil municipal.

SIEH

La nouvelle analyse de l'eau a été reçue.

Archives

Pour l'ancienne école de filles, les actes notariés ont été retrouvés. La location de VRH prendra fin en octobre 2028.

École Primaire

Conseil d'école prévu le 12 mars.

L'application pour gérer la cantine est effective, pour la mairie, pour les salariées et pour les parents, depuis vendredi.

Communication

Un bulletin est prévu pour la mi-mars.

Participation citoyenne

Rappel : réunion publique le 22 mars à 18h30 à la salle des associations.

Subventions aux associations

ADMR : 200 €

Amicale des secrétaires : 100 €

Sou des Écoles : 160 €

Toutes les autres associations (ADAPEI, Club de l'Amitié, Multipattes, Pétanque, ACCA) reçoivent 110 € chacune.

Comité des fêtes (pour l'achat de verres) : 160€

Toutes ces sommes sont reconduites. Accepté à l'unanimité.

Prochain PLH

Le projet de Valence Romans Agglo a été envoyé aux conseillers. Le maire le représente succinctement.

Vote : 13 abstentions

2 pour

Questions diverses :

- Le Gyrobar : l'exploitant serait d'accord pour payer son électricité. Une prise sera rajoutée vers la salle des fêtes. Il faudra établir une convention pour le stationnement, les coûts...
- Proposition d'être Commune Ambassadrice de l'association pour le Don d'Organes
- Buvette municipale : du 15 au 21 juillet
du 19 au 24 août

Prochaine réunion du Conseil : mardi 26 mars à 20h.

La séance est levée à 23h10.

Le secrétaire de séance



Le Maire

